

Paris, le 3 mai 2010

LGV Est européenne 2^{nde} phase - Moselle

Création de mares pour préserver les amphibiens

Préalablement aux travaux de Génie civil de la 2^{nde} phase de la LGV Est européenne prévus à l'été 2010, des précautions doivent être prises vis-à-vis des espèces animales ou végétales protégées présentes sur le tracé et notamment des amphibiens.

Des opérations de transfert de batraciens seront effectuées dans le massif de Belles-Forêts (57) le mardi 4 mai 2010. Il s'agit de déplacer ces espèces depuis la douzaine de mares situées sur le tracé de la ligne vers 29 mares de substitution créées spécifiquement afin de les préserver.

L'occasion pour RFF de mettre à l'honneur le *Label 2010 Année de la Biodiversité* récemment obtenu auprès du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer pour les actions en faveur de l'Environnement prises pour le projet de la LGV Est Européenne

Les études préalables au projet LGV EE ont fait apparaître le massif de Loudrefing-Belles-Forêts-Haut-Clocher comme une zone particulièrement riche en batraciens. Onze espèces y sont recensées, dont quatre ont un statut « vulnérable » en France (ex : le crapaud sonneur à ventre jaune ou encore le triton crêté).

L'objectif des transferts d'espèces est de sauvegarder les batraciens pendant toute la phase des travaux de terrassement (2010-2013) tout en leur offrant des milieux pérennes. Ainsi, les 29 mares qui seront créées seront réparties de part et d'autre de l'ouvrage et connectées par des passages (batrachoducs) permettant aux batraciens de traverser.

L'opération de ce mardi 4 mai (le printemps étant une période favorable pour transférer les espèces concernées) consiste à pomper les mares et à récupérer simultanément les animaux (adultes, larves, têtards, etc.) avant de les transférer dans les mares de substitution.

Certaines des mares existantes, présentant un intérêt archéologique, ne seront pas immédiatement remblayées mais donneront lieu, après les transferts à des diagnostics effectués par des **archéologues de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives)**.

Un suivi de ces déplacements sera réalisé et les résultats fournis aux services de l'Etat au minimum tous les trimestres afin de dresser un bilan de la bonne préservation de ces espèces. Le transfert des espèces dans le cadre de la construction de la LGV Est européenne 2^{nde} Phase a fait l'objet d'une **labellisation dans le cadre de la manifestation 2010 Année de la Biodiversité**, obtenue auprès du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.

CONTACTS PRESSE :

LGV Est européenne
Rita LE BARS
Tél. 03 88 23 95 42
rita.lebars@rff.fr
www.rff.fr

INRAP
Estelle BÉNISTANT
Tél. 03 87 16 41 54
estelle.benistant@inrap.fr
www.inrap.fr

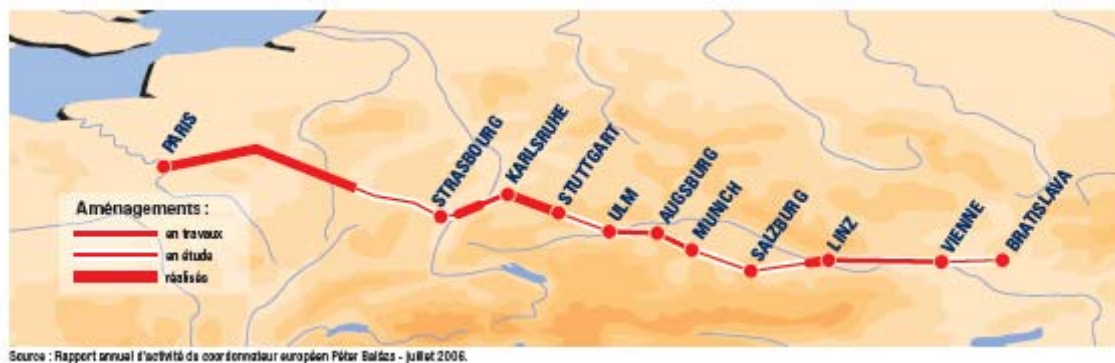
La LGV Est européenne :

La première phase de la LGV Est qui relie Paris à Baudrecourt en Moselle, a été inaugurée en 2007 et a permis de réduire le temps de parcours entre Paris et Strasbourg de 4h à 2h20.

La réalisation actuelle des 106 kilomètres de la 2nde phase de la LGV Est européenne entre Baudrecourt et Vendenheim (Bas-Rhin) permettra de réduire encore de 30 minutes (1h50 au lieu de 2h20) le temps de parcours Paris-Strasbourg ou encore d'assurer la liaison Luxembourg-Strasbourg en 1h25 (contre 2h10 actuellement).

Le projet de réalisation de la 2^{ème} phase de la LGV Est européenne d'un montant de 2010 M€ est financé dans le cadre d'une convention signée le 1^{er} septembre 2009 qui associe l'Etat, seize collectivités territoriales, l'Union Européenne et le Grand Duché du Luxembourg.

La LGV Est européenne est l'un des maillons de la Magistrale pour l'Europe, axe de 1 501 km qui, à terme, reliera à grande vitesse Paris à Bratislava et à Budapest.



A propos de Réseau Ferré de France :

Acteur central du transport ferroviaire en France, Réseau Ferré de France donne accès à un réseau de près de 30 000km, dense et évolutif, et s'adapte en permanence aux nouveaux besoins de mobilité des voyageurs et des marchandises. A l'horizon 2016, Réseau Ferré de France aura augmenté de plus de 40% le réseau français à grande vitesse.

Ses missions sont multiples. Outre la gestion quotidienne du réseau dont il est propriétaire (trafic, maintenance, répartition des circulations ferroviaires entre les entreprises qui l'empruntent...), l'entreprise déploie d'importants moyens pour le moderniser et en développer la performance. Par ailleurs, RFF est le deuxième propriétaire foncier de France. Dans ce cadre, l'établissement public s'est engagé dans une logique de gestion dynamique de son patrimoine.

L'Inrap

Avec près de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise l'essentiel des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics : soit près de 2 500 chantiers par an, en France métropolitaine et dans les Dom. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public.